

Séance d'installation

CR

Mandature 2021-2028

Formation des Commissions sectorielles

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 4132-21 et L. 4132-14 alinéa 2,

CONSIDERANT la liste unique déposée,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

ENTENDU les interventions de Lucie ETONNO, Guillaume GAROT, François DE RUGY, Franck NICOLON, Pascale HAMEAU, Véronique MAHE, Mélanie COSNIER, William AUCANT, Arash SAEIDI, Philippe HENRY, Sabine LALANDE, Hervé JUVIN, Franck LOUVRIER, Isabelle LEROY, Antoine CHEREAU, Laurent DEJOIE, Christelle MORANCAIS

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de créer 7 commissions sectorielles, dont les dénominations sont présentées en annexe;

PREND ACTE

de la liste unique déposée pour pourvoir aux différents postes des commissions sectorielles du Conseil régional;

DIT QUE

les postes sont pourvus immédiatement tels que présentés en annexe.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANCAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe L'Ecologie Ensemble

REÇU le 27/07/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs